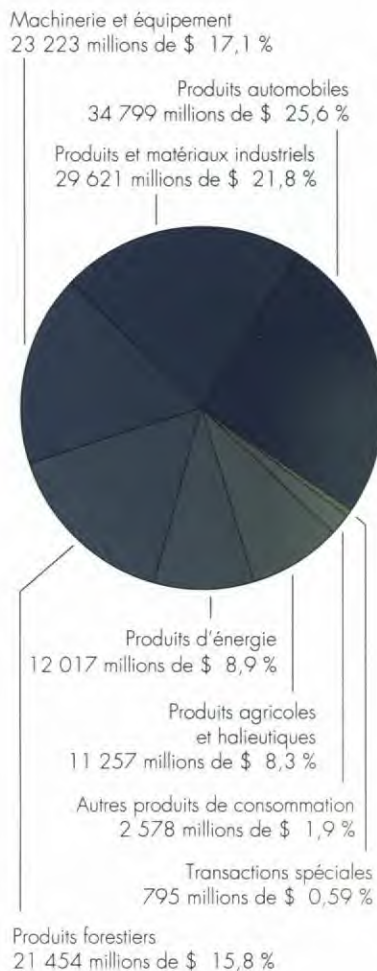


## EXPORTATIONS 1989 PAR GROUPES DE BIENS

(D'APRÈS LA BALANCE  
DES PAIEMENTS)



Canada et aboutit à la création de programmes et ententes internationales de S&T.

Le Canada a des conseillers en sciences et en technologie en poste dans ses missions aux États-Unis, au Japon, au Royaume-Uni, en France, en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne de l'Ouest et dans la Communauté économique européenne, afin d'aider les entreprises et organismes de recherche canadiens à y établir des relations avec l'étranger.

Le Canada a 11 agents de développement de la technologie (ADT) et plus de 30 agents commerciaux à temps partiel dans 35 missions à l'étranger : leur travail est d'aider les entreprises canadiennes petites et moyennes à acquérir des technologies étrangères. Les ADT et les agents commerciaux répondent à des demandes précises et agissent comme intermédiaires. Chaque année, les ADT répondent à environ 3 000 demandes de renseignements. Ils offrent un service de soutien au Programme d'apports technologiques (PAT).

La collaboration scientifique et technique internationale est facilitée grâce à des accords généraux entre le Canada, la France, la Belgique, l'Allemagne de l'Ouest et le Japon. Ces ententes établissent un cadre de collaboration. Il existe également des formalités moins officielles avec le Royaume-Uni et la Norvège, ainsi que des ententes sectorielles de S&T plus étroites entre organismes gouvernementaux, fédéraux et provinciaux, et leurs homologues étrangers. On compte plus de 250 ententes de ce genre, gérées par environ 25 ministères et organismes gouvernementaux à vocation scientifique.

Le ministère offre aussi une aide financière aux entreprises canadiennes par l'intermédiaire du Programme d'apports technologiques (PAT); cette aide couvre une partie des frais de voyage des entreprises qui visitent des fournisseurs éventuels de perfectionnements ou d'échanges technologiques. Il existe sept agents de développement de la technologie, en poste en Europe de l'Ouest, tandis que tous les autres bureaux ont des agents commerciaux : la tâche de ces personnes est de faciliter l'identification des technologies demandées par les entreprises et d'organiser les visites. Dans le cadre d'Horizon Le Monde, le PAT a été élargi.

AECEC coordonne les activités internationales de S&T du Canada par l'intermédiaire du Comité interministériel des relations internationales scientifiques et techniques (CIRIST). Ce Comité compte quatre sous-comités, sur la biotechnologie, les matériaux industriels de pointe, l'informatique et les sciences et technologies des régions froides.

**Renseignements supplémentaires :** Le Conseil national de recherches (CNRC) est l'agent administratif officiel du programme PAT dans l'ensemble du Canada. Les entreprises qui comptent formuler une demande au programme ou obtenir son aide doivent d'abord communiquer avec le représentant, dans leur région, du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du CNRC. Ces conseillers en technologie industrielle (CTI) sont inscrits à la rubrique « Technologie-Programmes d'aide » des pages jaunes des annuaires téléphoniques régionaux.